

Conditions générales d'inscription et de participation – dès Juin 2024

- 1) Les présentes conditions générales concernent toutes les interventions (conférences, les ateliers, les formations, les rencontres et groupes) ainsi que toutes autres activités organisées par Fatima Gaougaou.
- 2) Toute inscription entrant via les formulaires électroniques générés par le site internet de Fatima Gaougaou est considérée comme un engagement et vaut comme contrat entre les parties ainsi que reconnaissance de dettes au sens de l'article 82 de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites (LP).
- 3) Les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée. Le nombre de participants peut être limité selon la capacité de la salle et afin de garantir une bonne de formation. La formation est confirmée dès que le nombre de participant-e-s est jugé suffisant. Si la formation n'a pas lieu, le montant acquitté sera remboursé aux participant-e-s ou à l'institution.
- 4) Le paiement s'effectue par carte de crédit lors de l'inscription via le site internet. Lorsque l'activité peut être payée par paiement direct par Twint ou IBAN, le paiement est à effectuer dès réception de la confirmation d'inscription par mail. La participation à l'activité est conditionnée au paiement préalable du montant dû.
- 5) En cas de non-paiement du montant dû dans le délai imparti mais au plus tard 48 heures avant le début de l'activité, Fatima Gaougaou se réserve le droit d'annuler l'inscription du candidat et de réclamer les frais liés à un désistement conformément aux présentes conditions générales :
 - Un désistement peut exceptionnellement être pris en considération, s'il est motivé et adressé par écrit trois semaines (21 jours calendaires) au moins avant le début de l'activité, la date de réception faisant foi. Dans tel cas, le montant de l'activité est remboursé, sous déduction d'une taxe administrative de CHF 150.00
 - En cas de désistement intervenant dans les 30 jours avant le début de l'activité, un remboursement de 50 % du prix est prévu.
 - En cas de désistement dans les 3 jours qui précèdent le début de la session ou alors que celle-ci a déjà commencé, et quels qu'en soient les motifs, la totalité du prix de la session sera retenue ou exigée.
- 6) Il est interdit d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo dans tous les locaux où se déroulent les activités de Fatima Gaougaou, sans son consentement explicite. Il est également interdit de prendre des photos des présentations.
- 7) Toute reproduction et/ou transmission des présentations et/ou de tout autre support pédagogique, totale ou partielle est interdite.

- 8) Tout matériel mis à disposition durant les activités est la propriété de Fatima Gaougaou. Les participants sont responsables des dommages éventuels causés aux mobiliers, matériels et équipements mis à leur disposition.
- 9) Fatima Gaougaou décline toute responsabilité cas de perte ou de vols d'objets, matériels ou toute autre affaire personnelle dans les lieux de l'activité.
- 10) Fatima Gaougaou décline toute responsabilité en cas d'accidents ; pas de couverture accidents.
- 11) Fatima Gaougaou se réserve le droit de modifier le programme de ses activités, les intervenants annoncés, le prix des activités et ses conditions générales, en tout temps. Elle se réserve le droit d'exclure un(e) ou plusieurs participant(e)s. En tel cas, aucun remboursement de l'activité n'est prévu.
- 12) Tous litiges, différends ou prétentions nés des présentes conditions générales sont soumis au droit suisse. Le for est à Sion. Les parties soumettent leurs litiges, différends ou prétentions à la médiation. A défaut d'un accord amiable, les parties saisissent les tribunaux compétents.